

Le 4 Juillet 2023

CIRCULAIRE DE RENTREE

STS CRSA et FED

Vous êtes inscrits dans notre établissement et nous vous en remercions. Afin de préparer la rentrée scolaire, nous vous présentons le programme de la journée.

**Le lundi 4 septembre 2023
à 10h00**

De 9h à 10h : prise en charge et installation des internes de BTS 1.

De 10h15 à 12h :

- Pour les BTS 2 : Prise en charge par votre professeur principal (en **salle F103** pour les **CRSA** et en **E010** pour les **FED**)
- Pour les BTS 1 : Prise en charge par votre professeur principal en **salle F100** (présentation de l'année, du règlement intérieur, emploi du temps, etc) puis visite de l'établissement.
-

Rq : Les internes de BTS 2 déposeront leurs affaires en F102 pour une installation à 17h.

A 12h00, déjeuner offert par l'établissement.

De 13 h30 à 16 h 30 :

- pour les STS 2 : Reprise des cours
- pour les STS 1 : Visite de Saint Briec (Rallye photos)

Atelier : Nous vous remercions de vous équiper d'une combinaison ou d'une blouse, d'une paire de chaussures de sécurité pour les travaux en atelier. Vous avez la possibilité d'acheter ces équipements par l'intermédiaire du lycée.

Sécurité sociale : Les étudiants de STS restent sous la sécurité sociale de leurs parents.

IMPORTANT : *Pour les boursiers, merci de remettre, au service comptabilité, le jour de la rentrée, la notification du CROUS reçue par courriel.*

En vous souhaitant de bonnes vacances !

Le Responsable des STS

Eric ABIVEN

ACCUEIL INTERNAT RENTREE SEPT 2023

Responsable des Internats : M David VIAL
Tél : 02.96.68.39.36 - Mail : dvial@sacrecoeur22.com

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant à l'internat de l'Ensemble Scolaire St Yves-Sacré Cœur La Salle pour l'année scolaire 2023/2024.

Les internes pourront s'installer :

Pour les classes entrantes : **2ndes, 2ndes Pro, CAP 1ère année, 3ème Prépa Métiers et les Collégiens.**

Le lundi 04 septembre 2023 de 09h00 à 11h00 du côté Sacré Cœur pour les jeunes filles, du côté Séminaire pour les garçons (entrées par les portails situés rue de Genève).

De 11h00 à 12h00, les jeunes internes et leurs familles, rencontreront le responsable des internats à l'amphithéâtre.

De 12h00 à 12h45 repas, à 13h00 prise en charge par les professeurs.

Pour les autres : **1ères, 1ères Pro, Terminales, Terminales Pro, CAP 2ème année.**

Le lundi 04 septembre 2023 de 17h00 à 19h00 du côté Sacré Cœur pour les jeunes filles, du côté Séminaire pour les garçons (entrées par les portails situés rue de Genève).

De 19h à 20h, repas, à 20h retour en chambre.

Pour les étudiants le lundi 4 septembre : **De 17h00 à 19h00** l'accueil se fait du côté du Séminaire.

Le mardi 5 septembre, après le petit-déjeuner, les lycéens seront accueillis à la cafétéria jusqu'à leur prise en charge par les professeurs principaux. Les collégiens seront accueillis au foyer du collège.

Trousseau internat :

Doit comprendre : un drap housse (0,90 m x 1,90 m), une couette et sa housse, un oreiller avec sa taie, un nécessaire de toilette, d'une paire de claquettes pour la douche, un cadenas pour fermer son armoire. Chaque année, une alèse en tissu imperméable est fournie par l'établissement et facturée aux familles (15 Euros). D'une rame de papier pour l'imprimante et d'un câble Ethernet RJ45.

L'accueil des internes est possible sur inscription, le dimanche soir à partir de 20h30 jusqu'à 22h00 dernier délai et soumis à facturation. Il n'y a pas de restauration.

D'autres documents vous seront remis lors de l'installation à l'internat, ils seront à remplir et à ramener impérativement pour le lundi 11 septembre 2023.

Contrat de location d'un casier élève Année 2023 / 2024

1 – Modalités :

Des casiers sont mis à la disposition des élèves du lycée. Ils sont à usage uniquement scolaire, sous l'entière responsabilité des élèves, et aux conditions suivantes :

- Tarif de location : 10 euros pour l'année scolaire.
- Caution de 10 euros pour le cadenas et la clef.
- Chaque élève est responsable de son casier. En cas de dégradation, la remise en état du casier sera à sa charge.
- En cas de nécessité, Mr BURLLOT, responsable de la vie scolaire se réserve le droit d'ouvrir un casier pour en contrôler le contenu.
- Un cadenas et sa clef sont affectés à chaque casier.
- En cas de perte de la clef, en informer au plus vite Le Responsable de Vie Scolaire. Un nouveau cadenas et une nouvelle clef seront mis à la disposition de l'élève, contre un chèque de 10 euros. Ce chèque sera encaissé.
- La présence dans la zone des casiers doit se limiter au temps des récréations. Il ne faut pas s'y attarder.
- En cas de non-respect des règles, des sanctions (pouvant aller jusqu'à la rupture de ce contrat) seront prises
- A la fin de la période de location (fin d'année), l'élève doit remettre la clef originale du cadenas à son Conseiller d'Éducation, afin de récupérer son chèque de caution. En fin d'année, **la date limite pour la restitution de la clef est fixée au vendredi 28 juin 2024.**

2 – Pièces à fournir à son Conseiller d'éducation:

- Chèque de caution de 10 euros, à l'ordre de l'OGEC du SACRE COEUR. Ce chèque ne sera pas encaissé et sera rendu au moment de la restitution de la clef originale, à la fin de la période de location.
- Chèque correspondant au montant de la location (10 euros pour l'année scolaire). Ce chèque sera libellé à l'ordre de l'OGEC du SACRE-COEUR.
- Ce contrat, dûment signé.

Signature de l'élève :

Signature des parents :

Signature du Conseiller d'Éducation :

NOM de l'élève :	Prénom :	Classe :
Casier attribué : N°		Signature de l'élève à la remise de la clé :
Chèque de caution donné le : rendu le :	Somme versée :	Signature de l'élève à la remise de la clé et de la caution :

REGLEMENT ATELIER CRSA

Les ateliers désignent les salles de cours et de travaux pratiques spécialisées.

La bienveillance à l'égard des autres est une règle de base

MATERIEL

Le matériel étudiant est défini en début d'année. Ce matériel est obligatoire à toutes les séances ainsi que les EPI.
Le matériel fourni par l'établissement est contrôlé à chaque séance. S'il n'est pas complet, le professeur est en droit de ne pas faire accéder l'étudiant aux espaces "Ateliers". Aucun étudiant ne doit rester dans les ateliers en dehors des heures de cours. L'outillage perdu ou détérioré sera facturé à l'étudiant fautif.

HORAIRES

ENTREE : Suivant directives et/ou sonneries.

SORTIE : Après sonnerie **et** autorisation du professeur.

VESTIAIRES COMMUNS

Ils seront fermés pendant et après les séquences d'atelier.
L'étudiant est responsable de son casier vestiaire. L'établissement ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable des détériorations et/ou vols du contenu de ce casier-vestiaire.

POSTE DE TRAVAIL

Le poste de travail doit être nettoyé et rangé en fin de séance.
L'étudiant doit respecter les consignes de sécurité particulières au poste de travail (voir fiches machines)
Le téléphone est interdit, sauf demande du prof.
Interdiction de manger, de boire et de façon générale d'apporter des aliments dans les ateliers.
Les armoires doivent être fermées, rangées et contrôlées en fin de séance.
La musique (ainsi que : écouteurs, casque) est interdit dans la zone machine.
EPI (équipement de protection individuel) obligatoire, sur les zones balisées par des marques au sol.
Les étudiants et les élèves non accompagnés ne sont pas admis à l'atelier.

SECURITE

Le ministère du travail définit et régit les lois à appliquer concernant la sécurité du travail y compris dans les établissements scolaires.

Pour les séquences d'atelier, l'étudiant doit obligatoirement :

➤ **Valider** son aptitude à travailler sur des machines dites dangereuses.

Seul, le médecin scolaire est autorisé à accorder cette habilitation, pour les étudiants mineurs.

➤ **Porter** une tenue complète de travail, des chaussures de sécurité homologuées, et les EPI spécifiques à chaque machine (voir fiche de sécurité machine)

Les vêtements flottants, les «piercing» et les bijoux (*bagues, bracelets, colliers*) sont strictement interdits, les cheveux doivent être attachés (*pour les étudiants aux cheveux mi-longs et longs – Prévoir barrettes*).

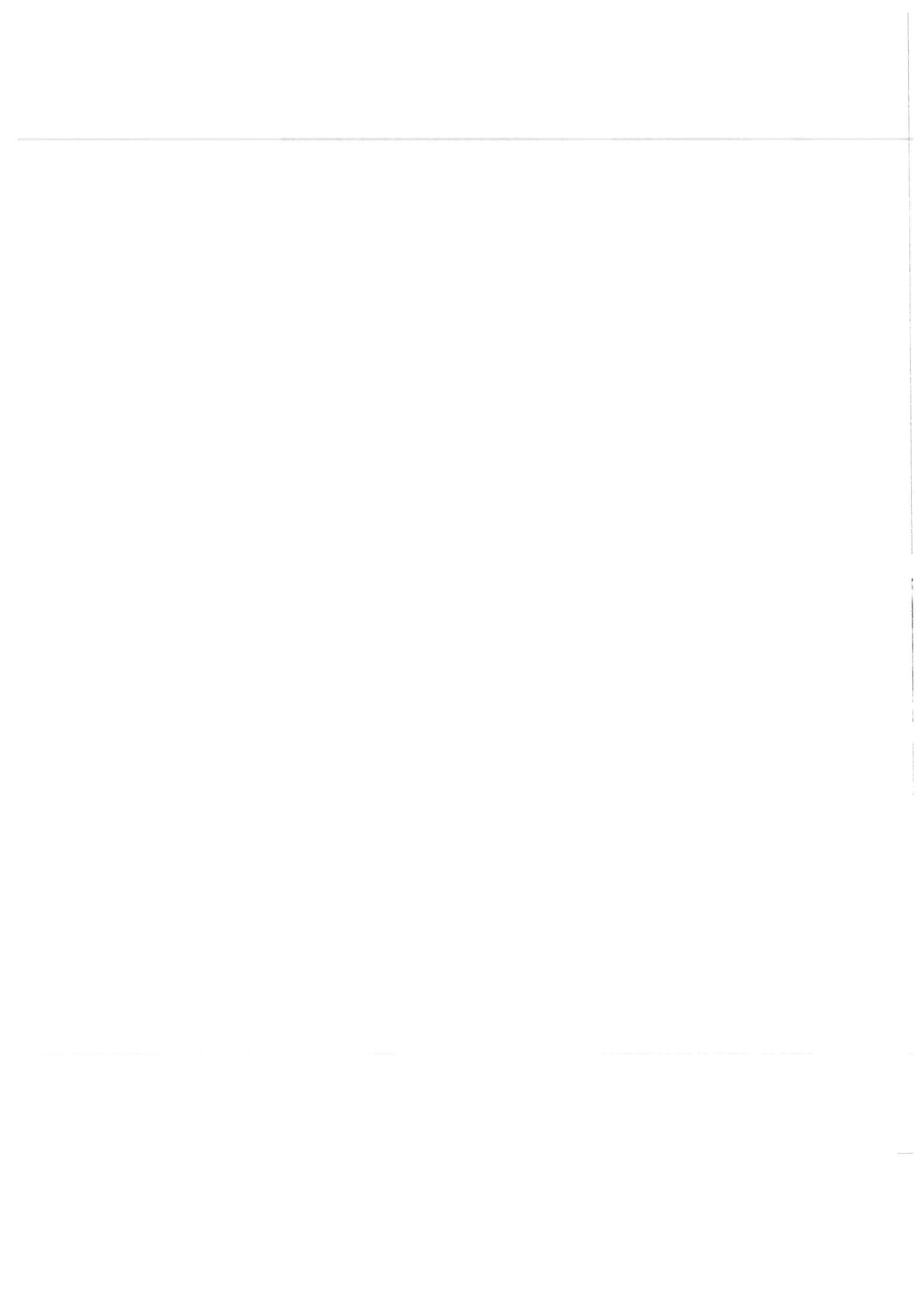
Tout manquement à ce règlement entraîne l'exclusion de l'atelier.

Le Directeur : M. Quiniou

Nom et Prénom de l'étudiant :

Classe:

Signature précédée de la mention « Lu et pris connaissance »





REGLEMENT INTERIEUR DE LA CAFETERIA des ETUDIANTS

Afin de rendre ce lieu convivial, merci de respecter les différents points ci-dessous :

- La cafétéria est ouverte uniquement aux étudiants, aux intervenants et aux personnels du lycée.
- Les heures d'ouvertures sont variables, penser donc à vérifier ces horaires sur l'emploi du temps affiché sur la porte d'entrée.
- L'usage des locaux de la cafétéria est soumis au même règlement intérieur que le lycée.
- L'accès à la cafétéria n'est pas autorisé à un élève ayant cours.
- L'affichage est autorisé exclusivement sur le panneau prévu à cet effet. De plus, tout affichage dans la cafétéria doit être soumis à l'accord d'un des responsables (Mr PENGAM-Mr ABIVEN).
- Après chaque usage, les élèves devront débarrasser les tables, utiliser les poubelles prévues à cet effet ainsi le nettoyage des tables. (Un tableau de répartition du ménage a été affiché en salle, veuillez le respecter).
- Si nous constatons des manquements aux règlements, un référent ou un membre de la direction pourront fermer la cafétéria de manière provisoire ou définitive.

.....
ACCUSE DE RECEPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CAFETERIA DES ETUDIANTS

Je soussigné, étudiant(e) en classe de..... déclare avoir lu la charte de la cafétéria étudiants et m'engage à la respecter sans réserve.

Signature de l'étudiant(e) :

Périodes de formation en entreprise 2023 - 2024

SECTEUR INDUSTRIEL

DDFPT: M. Joël DOREMUS

Secteur Maintenance Automobile.

Classes	Durées référentiel	Durées Sacré Cœur	Dates
CAP 1 Maintenance de Véhicules Automobiles.	14 semaines	6 semaines	08/01/24 au 20/01/24 et du 03/06/24 au 29/06/24
CAP 2 Maintenance de Véhicules Automobiles		8 semaines	27/11/23 au 23/12/23 et du 25/03/24 au 20/04/24
2nde Pro. Maintenance de Véhicules Automobiles.	22 semaines sur les 3 ans	6 semaines	06/11/23 au 19/11/23 et du 03/06/24 au 29/06/24
1ère Bac Pro. Maintenance de Véhicules Automobiles.		8 semaines	29/01/24 au 25/02/24 et du 03/06/24 au 29/06/24
Term. Bac Pro. Maintenance de Véhicules Automobiles.		8 semaines	27/11/23 au 23/12/23 et du 08/01/24 au 03/02/24

Secteur Systèmes Numériques.

Classes	Durées référentiel	Durées Sacré Cœur	Dates
2nde Pro. TNE 1	22 semaines sur 3 ans	6 semaines	09/10/23 au 21/10/23 11/03/24 au 06/04/24
2nde Pro. TNE 2		6 semaines	06/11/23 au 18/11/23 25/03/24 au 20/04/24
1ères Bac Pro. Systèmes Numériques 1 et 2		8 semaines	06/11/23 au 02/12/23 27/05/24 au 22/06/24
Term. Bac Pro. Systèmes Numériques 1 et 2		8 semaines	27/11/23 au 23/12/23 et du 08/01/24 au 03/02/24

Secteur Energétiques et Climatiques.

Classes	Durées référentiel	Durées Sacré Cœur	Dates
1ère Bac Pro. Installateur en Chauffage, Climatisation et Energies Renouvelables - ICCER	22 semaines sur 3 ans	8 semaines	06/11/23 au 02/12/23 27/05/24 au 22/06/24
Term. Bac Pro. Installateur en Chauffage, Climatisation et Energies Renouvelables - ICCER		8 semaines	27/11/23 au 23/12/23 et du 08/01/24 au 03/02/24

Secteur Métiers du bois.

Classes	Durées référentiel	Durées Sacré Cœur	Dates
2nde Pro. Technicien Construction Bois. 2nde Pro. Technicien Menuiserie Agencement.	22 semaines sur les 3 ans	6 semaines	13/05/24 au 22/06/24
1ère Bac Pro. Technicien Construction Bois.		8 semaines	06/11/23 au 02/12/23
1ère Bac Pro. Technicien Menuiserie Agencement.			27/05/24 au 22/06/24
Term. Bac Pro. Technicien Construction Bois. Term. Bac Pro. Technicien Menuiserie Agencement.		8 semaines	27/11/23 au 23/12/23 et du 08/01/24 au 03/02/24

Secteur Collège.

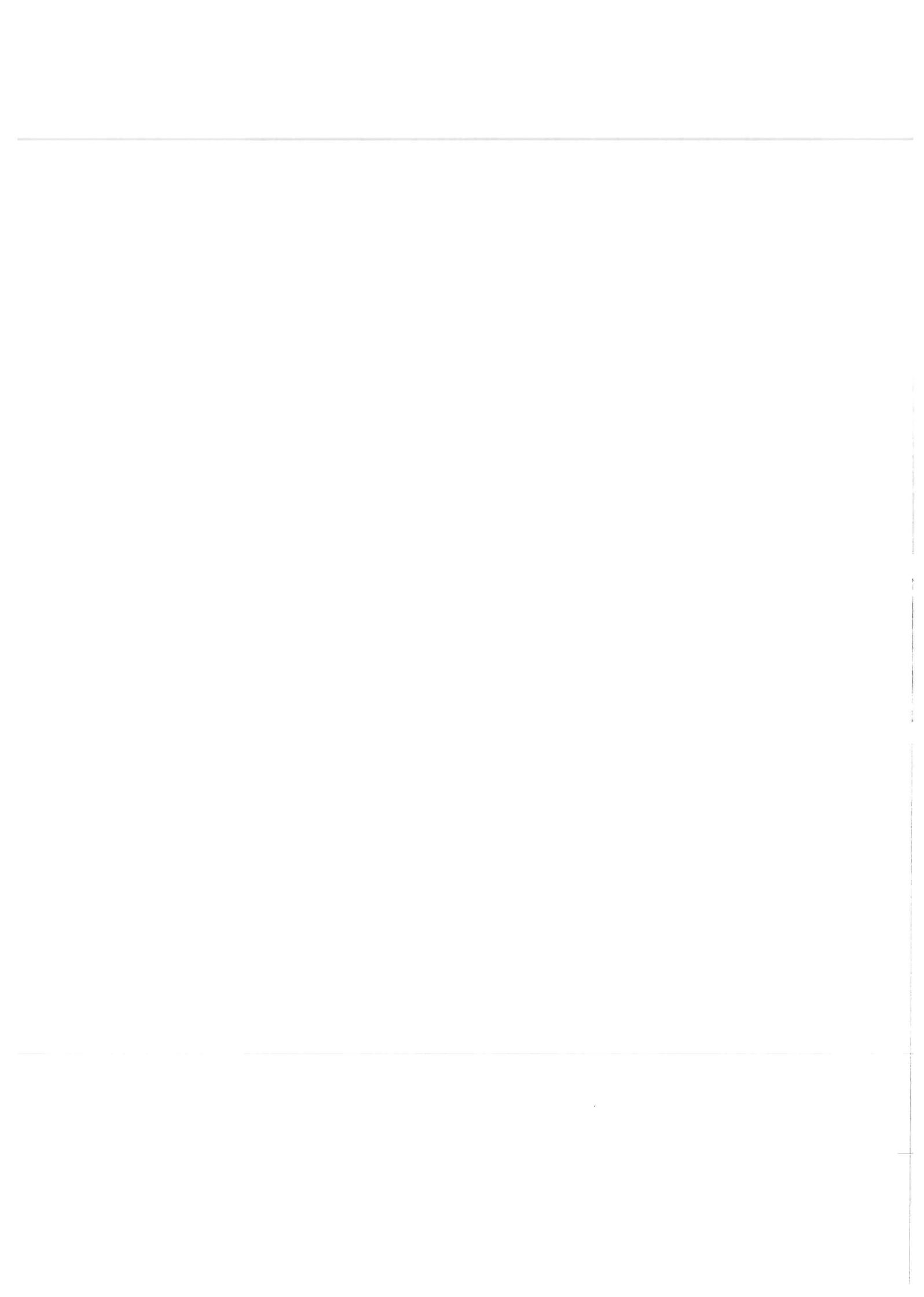
Classes	Durées référentiel	Durées Sacré Cœur	Dates
3ème Préparatoire aux Métiers	15 jours ouvrables	3 semaines	09/10/23 au 14/10/23
			19/02/24 au 24/02/24
	Inclusions au lycée		08/04/24 au 13/04/24
			27/11/23 au 22/12/23
		08/01/24 au 16/02/24	

Secteur Métiers de la Musique.

Classes	Durées référentiel	Durées Sacré Cœur	Dates
F.C.I.L. Son et Eclairage en Spectacle Vivant.	16 semaines sur 1 an	16 semaines	20/11/23 au 23/12/23
			05/02/24 au 24/02/24
			11/03/24 au 30/03/24
			06/05/24 au 08/06/24
2 nd B.T. Métiers de la Musique.		3 semaines	10/06/24 au 29/06/24
1ère B. T. Métiers de la Musique.		4 semaines	27/05/24 au 22/06/24
Term B. T. Métiers de la Musique.		6 semaines	13/11/23 au 23/12/23

Secteur Post Bac.

Classes	Durées référentiel	Durées Sacré Cœur	Dates
BTS 1 F.E.D. - D.B.C.	6 semaines	7 semaines	06/05/24 au 22/06/24
BTS 1 C.R.S.A.	6 semaines	7 semaines	06/05/24 au 22/06/24





La Caisse de Solidarité des Familles a besoin de votre aide pour la prise en charge de :

- La Scolarité
- La demi-pension
- L'internat.

Elle pourra ainsi faire face à des situations de rupture et changements de vie brutaux ; un deuil, un chômage, une séparation de couple. Votre aide permettra aux élèves de poursuivre plus sereinement leurs études.

Les enfants ne sont pas responsables de la vie de leurs parents et doivent pouvoir continuer leur scolarité dans la filière de leur choix.

L'aide que vous apporterez vous permettra une réduction d'impôt de 66% ce qui n'est pas négligeable tout en venant en aide à une famille en difficultés.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider dans la gestion de l'association.

Merci par avance, car même une aide modeste est la bienvenue.

Merci, Merci, Merci pour votre aide.

La Présidente,

A. SELLIER

Talon réponse à adresser à la Comptabilité du Lycée

Année scolaire 2023-2024

Je souhaite devenir adhérent au « Service Solidarité ».

Nom : Prénom :

Adresse :

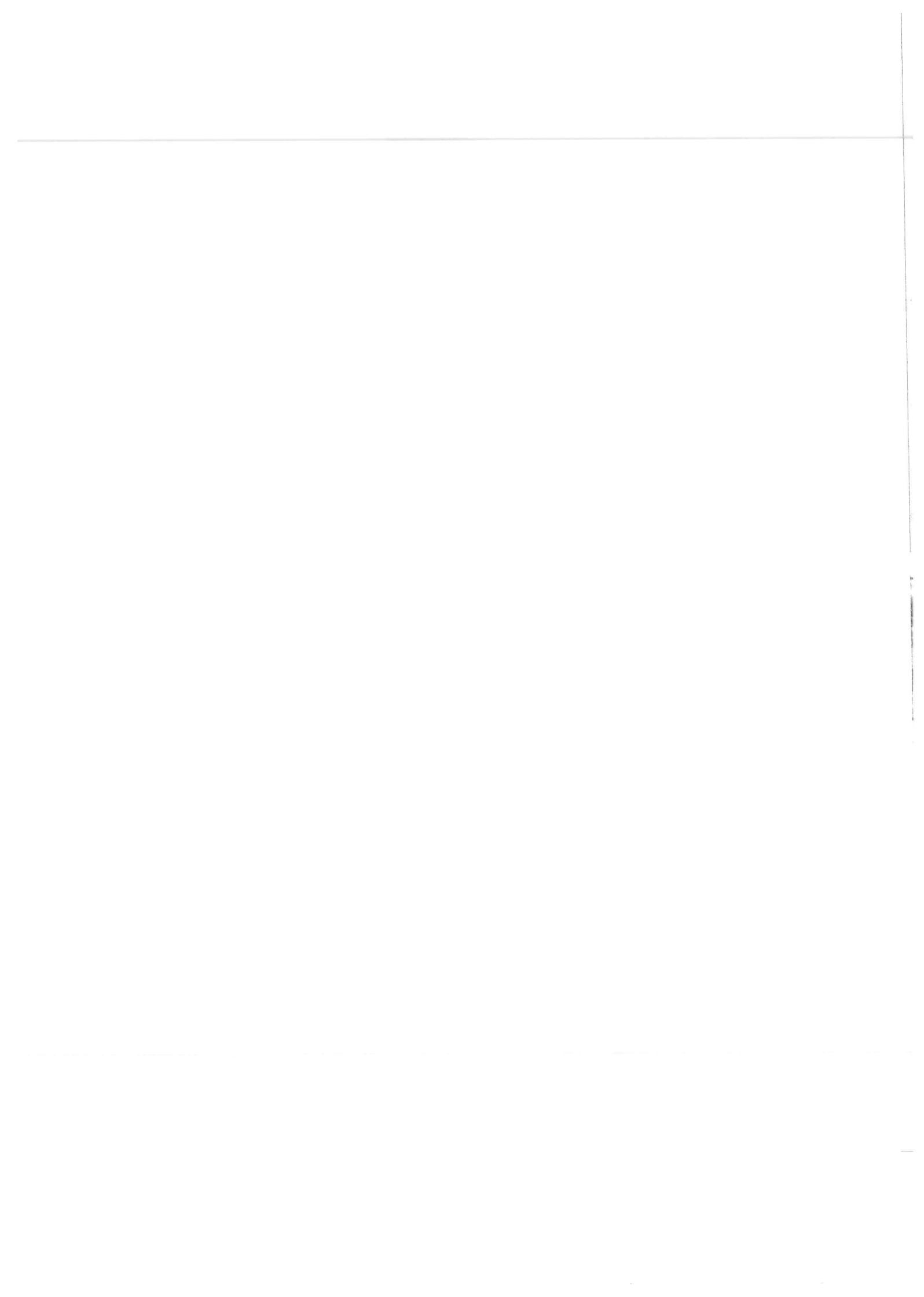
.....

- en tant que Membre adhérent : 15,00 €
- en tant que Membre bienfaiteur : 30,00 €
- autre montant

(Joindre un chèque à l'ordre du « **Service Solidarité Lycée Sacre-Coeur** »
Un justificatif vous sera alors remis pour l'Administration fiscale.

- Je désire participer au Conseil d'Administration

Signature



Association MAIA
2, boulevard Saint Jean-Baptiste de La Salle
22000 SAINT-BRIEUC

A l'attention des étudiant(e)s du lycée Sacré Cœur La Salle

Objet : appel à cotisation 2023-2024

Chère étudiante, cher étudiant,

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue au sein du l'ensemble scolaire St Yves - Sacré Cœur La Salle et sommes heureux de vous accueillir parmi nous. Travailler pour réussir ses études est bien évidemment essentiel. Heureusement, les années étudiantes sont aussi l'occasion de faire des rencontres et de créer des liens. Il faut pour cela participer à des moments de convivialité et de détente.

Notre jeune association étudiante a besoin de votre aide pour organiser ces genres d'évènements. Aussi, comme lors de chaque rentrée scolaire, nous vous demandons une participation financière. Celle-ci n'est bien sûr pas obligatoire. Elle vous permet de devenir adhérent et de bénéficier de tarifs préférentiels pour les activités.

Notre dernière Assemblée Générale du 3/06/2023 a fixé le montant de la cotisation annuelle à **10€**.

En espérant vous compter parmi nos adhérents, nous vous prions d'agréer, chère étudiante, cher étudiant, l'expression de nos salutations les plus sincères.

M. ABIVEN
Responsable Enseignement Supérieur



COUPON REPONSE (détachable)

(à rendre en main propre au professeur principal le jour de la rentrée, soit le 04/09/2023)

NOM :

Prénom :

Classe :

Oui, je souhaite être adhérent de l'association. Pour cela, je joins **10€** au coupon réponse, soit en espèce, soit par chèque à l'ordre de l'association MAIA.

Non, je ne souhaite pas être adhérent de l'association.



L'Animation Pastorale : Une dynamique au sein de l'établissement

⇒ **Des projets concrets** tout au long de l'année, réalisés pour et avec les jeunes :

- Au près des personnes en situation de handicap, vivre le service gratuit à Lourdes (lors du Pèlerinage du Rosaire)
- Avec des associations caritatives locales, oser la rencontre de personnes isolées, œuvrer pour le refus de la misère, participer aux collectes de denrées alimentaires (St Vincent de Paul) et de bouchons plastiques (Les Bouchons d'espoir 22)
- Au sein du réseau Lasallien SEMIL, vivre l'expérience de la solidarité internationale et de l'aide humanitaire, collectes pour l'Ukraine
- Au sein même de notre ensemble scolaire, se laisser rencontrer, rencontrer les autres (les petits Frères des Pauvres), tisser des liens, participer activement aux temps forts, célébrer... et faire l'effort du repas solidaire (au bénéfice du Secours Catholique).
- A l'Abbaye de Timadeuc, oser la rencontre d'un moine

⇒ **Des propositions** offertes à tous, des célébrations, des temps forts, des actions propres à l'établissement ou en lien avec le Réseau Lasallien, l'Enseignement Catholique Diocésain, la paroisse de St-Brieuc.

⇒ **Des locaux** accueillants et équipés, pour toutes les rencontres proposées au sein du CLS, le « Centre La Salle », situé au cœur du Lycée. Un « lieu source et ressource » pour les jeunes et les adultes.

« Au sein de notre Ensemble Scolaire, on apprend l'art de la rencontre » dans le partage et la mise en place de projets, dans le vécu de la fraternité et le respect d'autrui, la relecture des engagements et du bénévolat à la lumière de l'Évangile, et l'expression possible de la foi lors de célébrations.

*Et... au sein de l'établissement, rejoignez « **les Sacrés Citoyens du Cœur** »
(Association loi 1901 porteuse des projets humanitaires en lien avec le réseau Lasallien)*

Une adresse mail à ne pas oublier pour nous contacter :
pastorale@sacrecoeur22.com



L'animation pastorale englobe l'ensemble de la vie de l'établissement :
L'enseignement, la construction de la personne, la culture religieuse et la catéchèse ;
en relation avec le Projet Educatif Lasallien :

« Construire l'Homme, toucher le cœur... et Dire Dieu » !

